

Portefeuille de croissance équilibrée Marquis

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Portefeuille de croissance équilibrée Marquis.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les

impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexacts à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à dégager une croissance du capital à long terme et un certain revenu en investissant surtout dans un portefeuille diversifié composé de titres d'OPC d'actions et de titres à revenu fixe.

Le Fonds adopte habituellement une approche de placement caractérisée par la répartition stratégique de l'actif dans le cadre de laquelle le conseiller en valeurs tient compte, entre autres choses, des objectifs et stratégies de placement de chaque fonds sous-jacent, de son rendement antérieur et de sa volatilité quand il établit si le fonds sous-jacent répond aux objectifs de placement du Fonds.

Afin de s'assurer que la composition du Portefeuille respecte les objectifs de placement du Fonds, le conseiller en valeurs surveille les fonds sous-jacents et rééquilibre l'actif du Fonds parmi les

fonds sous-jacents. D'autres gestionnaires de placement offrant une spécialisation et un style de placement différents peuvent être les gestionnaires de placement de certains des fonds sous-jacents à l'occasion.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025 (la « période »), le rendement total des parts de série A du Fonds s'est établi à 10,9 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui est fondé sur le rendement d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

En vue de réaliser son objectif de répartition de l'actif à long terme, le Fonds a investi directement dans un ou des fonds gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements (les « fonds sous-jacents »). Pour cette raison, les commentaires suivants sur l'activité du portefeuille de placements ont trait au(x) fonds sous-jacent(s). Les commentaires sur les revenus, les charges et l'activité des porteurs de parts concernent le Fonds.

Pour la même période, les indices de référence généraux du Fonds, à savoir l'indice composé S&P/TSX et l'indice des obligations universelles FTSE Canada, ont respectivement réalisé un rendement de 26,4 % et de 6,1 %. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec les indices généraux afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui des indices présentés.

L'indice de référence mixte du Fonds, composé à 20 % de l'indice composé S&P/TSX, à 35 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada et à 45 % de l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap (en CAD), a affiché un rendement de 14,5 % au cours de la même période. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus étroitement les secteurs du marché ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile avec le rendement du Fonds.

Le Fonds a une répartition de l'actif à long terme de 65 % en actions et de 35 % en obligations. Au cours de la période, le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence mixte en raison de la sous-performance de ses composantes

actions canadiennes et actions mondiales par rapport à leurs indices de référence respectifs.

Le marché obligataire canadien, représenté par l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a affiché un rendement de 6,1 % pour la période de 12 mois close le 30 juin 2025. Le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans a plongé à 2,9 % en septembre, avant de remonter vers la fin de l'année. Il a chuté à 2,8 % en mars et a terminé la période à 3,3 %. La Banque du Canada (la « BdC ») a continué de réduire ses taux, en procédant à une baisse de 25 points de base (« pb ») en juillet et en septembre, puis à une baisse marquée de 50 pb en octobre et en décembre. Deux autres baisses de 25 pb ont ramené le taux du financement à un jour à 2,75 % à la fin de la période. Aux États-Unis, le rendement des bons du Trésor à 10 ans a plongé à 3,6 % en septembre. À la suite de la victoire électorale de Trump, les marchés obligataires ont connu une liquidation volatile, en grande partie imputable à l'anticipation de politiques inflationnistes et de déficits plus importants sous la nouvelle administration, ce qui a entraîné une hausse des rendements des bons du Trésor américain. La Réserve fédérale a entamé sa propre politique d'assouplissement avec une baisse de 50 pb en septembre, la première baisse depuis la fin de l'assouplissement d'urgence pendant la pandémie. Deux autres réductions de 25 pb ont suivi en novembre et en décembre, puis le taux des fonds fédéraux a été maintenu stable tout au long de la première moitié de 2025. La prudence de la Fed s'explique par les tensions inflationnistes persistantes et l'incertitude entourant l'incidence économique des nouvelles politiques commerciales. Les écarts de taux des obligations de catégorie investissement et des obligations à rendement élevé, mesurés par l'indice ICE BofA Canadian corporate OAS (Option Adjusted Spread), se sont élargis en juillet et en août, avant de se resserrer pour atteindre leur niveau le moins élevé de la période au quatrième trimestre. Aux États-Unis, les écarts de taux ont subi des pressions supplémentaires au deuxième trimestre en raison des nouvelles annonces de l'administration Trump concernant les droits de douane, ce qui a suscité des inquiétudes au sujet des marges des entreprises et des échanges commerciaux mondiaux. Toutefois, les écarts se sont rétrécis graduellement en juin, les marchés s'ajustant au contexte politique et les investisseurs retrouvant l'appétit pour le risque, en particulier pour ce qui est des obligations de la catégorie investissement.

Le marché des actions canadien a terminé la période de 12 mois en territoire positif, l'indice composé S&P/TSX ayant enregistré un rendement de 26,4 %. L'économie canadienne s'est frayé un chemin à travers une croissance modérée et une période de désinflation, ce qui a créé un contexte favorable pour les marchés boursiers.

L'économie canadienne a réussi un « atterrissage en douceur », la croissance de son PIB demeurant positive, mais léthargique. Les dépenses des ménages ont tenu bon, et le marché du travail, bien qu'en légère baisse, est demeuré résilient, le taux de chômage ne dépassant pas 7,5 %. L'inflation a reculé de manière constante, atteignant la cible de 2 % fixée par la Banque du Canada au début de 2025, entraînée par la chute des prix de l'énergie et par l'allègement des pressions dans la chaîne d'approvisionnement.

Cette tendance désinflationniste a permis à la Banque du Canada de réduire les taux d'intérêt à deux reprises au début de 2025, ramenant le taux directeur dans une fourchette de 2,5 % à 3 %. Ces réductions ont amélioré la situation financière, diminué les coûts d'emprunt et fait renaître la confiance des investisseurs, en particulier dans les secteurs sensibles aux taux, comme ceux de la finance et de l'immobilier.

Malgré les obstacles qui se dressent partout dans le monde, notamment l'incertitude des politiques américaines et les tensions commerciales, le Canada a bénéficié de l'annulation de la taxe sur les services numériques et d'un dégel des relations commerciales Canada-États-Unis, ce qui a permis de stabiliser les exportations. Les prix des marchandises, surtout ceux du cuivre et de l'or, ont bondi, ce qui a été favorable à la TSX, qui est fortement axée sur les ressources.

Quoique l'investissement commercial soit demeuré atone, les actions de sociétés technologiques ont eu un excellent rendement et le contexte économique général, marqué par une faiblesse de l'inflation, des taux en baisse et une croissance stable, a favorisé une forte reprise du marché boursier.

Dix des onze secteurs de la classification GICS (*Global Industry Classification Standard*) ont généré des rendements positifs au cours de la période de 12 mois. Les secteurs les plus performants ont été ceux des technologies de l'information, des matériaux et de la finance. Le seul secteur qui n'a pas évolué favorablement est celui des services de communication.

Au cours de la période, le dollar canadien s'est affaibli par rapport à l'euro, à la livre sterling et au yen japonais, tout en demeurant stable par rapport au dollar américain.

Les actions mondiales ont progressé au cours de la période de 12 mois, l'indice MSCI Monde (en CAD) ayant affiché un rendement de 15,7 %. Cette période de 12 mois a été caractérisée par des transformations profondes pour les marchés des capitaux mondiaux. Ces développements, marqués par la fluctuation des indicateurs économiques, l'évolution de la politique monétaire et les paysages géopolitiques en mutation, ont influé sur la trajectoire des actions, des obligations et de l'activité macroéconomique partout dans le monde.

Le secteur bancaire mondial connaît une reprise timide, après avoir subi des pressions découlant de la volatilité des taux d'intérêt et de changements réglementaires. Les grandes économies ont dû composer avec l'inflation, les cycles de resserrement et d'assouplissement des banques centrales et les répercussions de la perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Les banques centrales des États-Unis, de l'Europe et de l'Asie ont d'abord maintenu des politiques monétaires rigoureuses en réaction à l'inflation tenace, ce qui a fait augmenter les coûts d'emprunt à court terme et a limité la croissance du crédit.

Les grands indices américains ont atteint de nouveaux sommets vers la fin de 2024, ravivés par la robustesse des bénéfices des sociétés des secteurs des technologies, de l'intelligence artificielle et de l'énergie renouvelable. Des épisodes de volatilité ont toutefois été provoqués par les anticipations changeantes relativement à la politique de la Réserve fédérale. L'ampleur du

marché s'est rétrécie puisque les gains ont surtout été réalisés par les « sept magnifiques », une étiquette donnée aux titres des plus grandes sociétés technologiques de l'indice S&P 500.

Les actions européennes ont enregistré des gains modérés, l'indice STOXX Europe 600 profitant de données économiques plus robustes que prévu et de la résilience des produits industriels et des produits de luxe. La Banque centrale européenne (BCE) a fait sa part en réduisant de façon énergique les taux d'intérêt à sept reprises au cours de la période, les faisant passer de 4,25 % à 2,15 %. Christine Lagarde, présidente de la BCE, a déclaré que la banque centrale « arrivait à la fin » du cycle de réduction des taux étant donné que l'inflation avait atteint son taux cible de 2 %. En mai, l'inflation annuelle en zone euro s'établissait à 1,9 %.

Les actions japonaises ont fait mieux que l'indice de référence, le Nikkei 225 atteignant des niveaux plafonds inégalés depuis plusieurs décennies dans un contexte de faiblesse du yen et de réformes des sociétés. Les marchés chinois ont été aux prises avec une croissance économique anémique, un secteur immobilier en difficulté et des tensions persistantes entre les États-Unis et la Chine, quoique les interventions des autorités au début de 2025 aient consolidé la confiance des investisseurs.

Les titres des marchés émergents sont restés à la traîne de ceux des marchés développés, freinés par la hausse des taux d'intérêt à l'échelle mondiale, la faiblesse des monnaies et la fuite des capitaux. En Amérique latine, certaines régions ont fait preuve de vigueur économique, surtout les pays dont le cadre politique est stable et qui sont axés sur les marchandises.

Neuf des onze secteurs de la classification GICS (*Global Industry Classification Standard*) ont affiché des rendements positifs au cours de la période de 12 mois, les secteurs de la finance, des services aux collectivités et des services de communication ayant le plus contribué au rendement de l'indice. Les secteurs les moins performants ont été les soins de santé, l'énergie et les matériaux.

Au sein de la composante actions canadiennes du Fonds, le Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater, le Fonds Croissance canadienne Power Dynamique, le Fonds de petites entreprises Dynamique, le Fonds d'actions productives de revenu Dynamique et le Fonds de dividendes Avantage Dynamique ont affiché un rendement inférieur à celui de l'indice composé S&P/TSX, ce qui a nui au rendement. Par conséquent, le rendement moyen pondéré combiné des actions canadiennes détenues par le Fonds a été inférieur à celui de l'indice.

Au sein de la composante actions mondiales du Fonds, le Fonds d'actions mondiales Dynamique, le Fonds mondial de dividendes Dynamique, le Fonds d'actions américaines Mawer, le Fonds mondial de dividendes Mackenzie et le Fonds d'actions de marchés émergents RBC ont présenté un rendement inférieur à l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap et ont nui au rendement. Les placements restants du Fonds, soit le Fonds Croissance américaine Power Dynamique, le Fonds mondial d'infrastructures Dynamique et la Catégorie de placement international Manuvie, ont surclassé l'indice et ont contribué au rendement. Dans l'ensemble, cependant, le rendement moyen

pondéré combiné des titres d'actions mondiales du Fonds a été inférieur à celui de l'indice.

Parmi les quatre placements en titres à revenu fixe du Fonds, le Fonds d'obligations à haut rendement Dynamique a affiché un rendement supérieur à celui de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, ce qui a eu un effet positif sur le rendement du Fonds. Le Fonds d'obligations canadiennes Dynamique et le Fonds G.A. 1832 de créances mondiales ont eu un rendement semblable à celui de l'indice, tandis que le Fonds d'obligations à rendement total Dynamique a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice, ce qui a nui au rendement. Par conséquent, le rendement moyen pondéré combiné des titres à revenu fixe du Fonds a été comparable à celui de l'indice.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 270,2 millions de dollars au 30 juin 2024 à 236,1 millions de dollars au 30 juin 2025. Cette variation s'explique par des rachats nets de 62,3 millions de dollars, par des gains sur les placements de 28,4 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 0,2 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Fusion de Fonds

Le 14 juillet 2025, le gestionnaire a proposé la fusion du Portefeuille de croissance équilibrée institutionnel Marquis (le « Fonds dissous ») avec le Fonds. Au 14 novembre 2025, le Fonds acquerra la totalité de l'actif net et prendra en charge la totalité du passif du Fonds dissous, en contrepartie de parts dans le Fonds sur la base d'un taux de conversion. Les états financiers du Fonds ne tiendront pas compte des résultats d'exploitation du Fonds dissous antérieurs à la date de fusion.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque

Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de services de garde et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent

à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Cecilia Mo – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Actif net par part du Fonds (\$)¹⁾

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
		Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série A												
30 juin 2025	22,12	0,76	(0,48)	1,63	0,61	2,52	—	—	(0,38)	—	(0,38)	24,23
30 juin 2024	20,68	0,50	(0,49)	1,00	0,72	1,73	—	—	(0,40)	—	(0,40)	22,12
30 juin 2023	19,25	0,42	(0,47)	0,46	1,19	1,60	—	—	(0,18)	—	(0,18)	20,68
30 juin 2022	22,36	0,33	(0,52)	1,34	(4,07)	(2,92)	—	—	(0,07)	—	(0,07)	19,25
30 juin 2021	20,78	0,32	(0,52)	1,19	1,53	2,52	—	—	(0,98)	—	(0,98)	22,36
Série F												
30 juin 2025	14,19	0,48	(0,14)	1,04	0,44	1,82	—	—	(0,24)	—	(0,24)	15,71
30 juin 2024	13,28	0,33	(0,17)	0,64	0,47	1,27	—	—	(0,42)	—	(0,42)	14,19
30 juin 2023	12,37	0,27	(0,16)	0,30	0,78	1,19	—	—	(0,27)	—	(0,27)	13,28
30 juin 2022	14,35	0,21	(0,18)	0,88	(2,72)	(1,81)	—	—	(0,19)	—	(0,19)	12,37
30 juin 2021	13,31	0,15	(0,18)	0,80	1,01	1,78	—	—	(0,76)	—	(0,76)	14,35
Série I												
30 juin 2025	18,90	0,65	(0,01)	1,40	0,50	2,54	—	—	(0,32)	—	(0,32)	21,13
30 juin 2024	17,82	0,43	(0,02)	0,85	0,54	1,80	—	—	(0,91)	—	(0,91)	18,90
30 juin 2023	16,66	0,36	(0,02)	0,40	1,08	1,82	—	—	(0,60)	—	(0,60)	17,82
30 juin 2022	19,35	0,27	(0,02)	1,17	(3,58)	(2,16)	—	—	(0,52)	—	(0,52)	16,66
30 juin 2021	17,94	0,26	(0,02)	1,03	1,30	2,57	—	—	(1,24)	—	(1,24)	19,35
Série T												
30 juin 2025	10,96	0,37	(0,24)	0,79	0,34	1,26	—	—	(0,18)	(0,49)	(0,67)	11,51
30 juin 2024	10,67	0,26	(0,25)	0,49	0,37	0,87	—	—	(0,18)	(0,45)	(0,63)	10,96
30 juin 2023	10,52	0,22	(0,25)	0,25	0,66	0,88	—	—	(0,08)	(0,63)	(0,71)	10,67
30 juin 2022	12,98	0,23	(0,29)	0,72	(2,26)	(1,60)	—	—	(0,04)	(0,75)	(0,79)	10,52
30 juin 2021	12,25	0,24	(0,30)	0,67	0,88	1,49	—	—	(0,60)	(0,16)	(0,76)	12,98

- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».
- 2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série A							
30 juin 2025	180 573	7 452 857	2,13	2,42	0,09	11,59	24,23
30 juin 2024	210 668	9 525 036	2,41	2,41	0,07	2,98	22,12
30 juin 2023	263 694	12 752 605	2,43	2,43	0,05	2,33	20,68
30 juin 2022	293 177	15 231 690	2,42	2,42	0,05	8,97	19,25
30 juin 2021	378 005	16 904 799	2,42	2,43	0,06	38,10	22,36
Série F							
30 juin 2025	37 153	2 364 334	1,00	1,33	0,09	11,59	15,71
30 juin 2024	39 481	2 783 195	1,32	1,32	0,07	2,98	14,19
30 juin 2023	48 835	3 678 352	1,32	1,32	0,05	2,33	13,28
30 juin 2022	55 646	4 498 027	1,32	1,32	0,05	8,97	12,37
30 juin 2021	62 707	4 370 195	1,33	1,33	0,06	38,10	14,35
Série I							
30 juin 2025	17 038	806 499	0,10	0,16	0,09	11,59	21,13
30 juin 2024	18 467	977 147	0,16	0,16	0,07	2,98	18,90
30 juin 2023	24 590	1 379 687	0,17	0,17	0,05	2,33	17,82
30 juin 2022	29 105	1 747 414	0,16	0,17	0,05	8,97	16,66
30 juin 2021	36 934	1 908 887	0,16	0,16	0,06	38,10	19,35
Série T							
30 juin 2025	1 350	117 341	2,13	2,43	0,09	11,59	11,51
30 juin 2024	1 599	145 859	2,39	2,39	0,07	2,98	10,96
30 juin 2023	2 371	222 255	2,41	2,44	0,05	2,33	10,67
30 juin 2022	2 562	243 511	2,40	2,43	0,05	8,97	10,52
30 juin 2021	3 649	281 066	2,40	2,43	0,06	38,10	12,98

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

- 2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.
- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	2,00	48,5	51,5
Série F	1,00	—	100,0
Série I*	s. o.	—	—
Série T	2,00	48,8	51,2

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

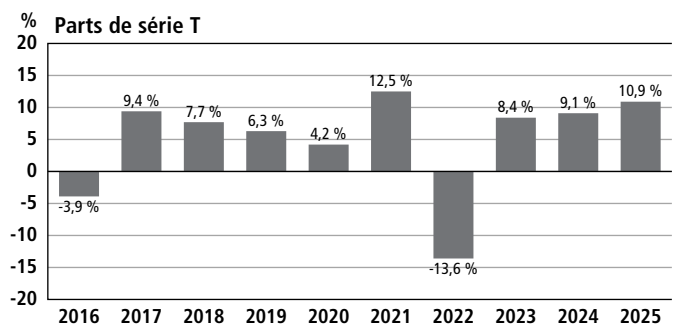
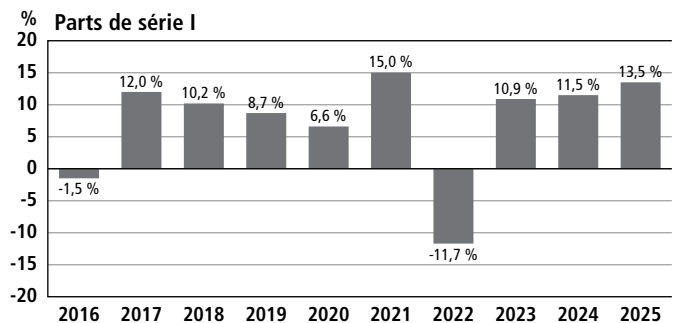
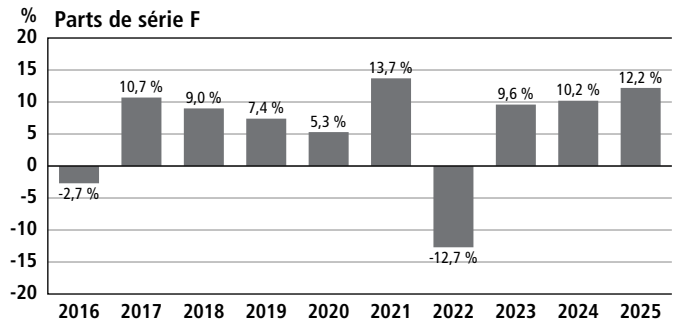
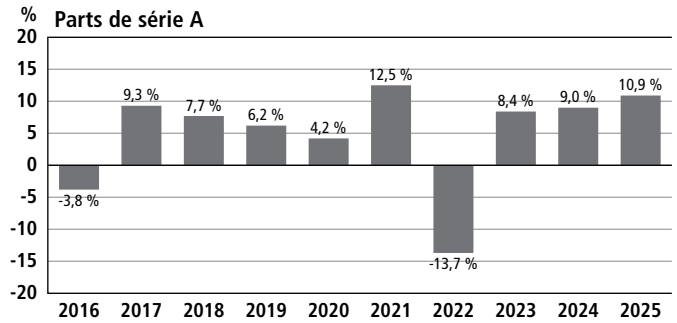
Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 30 juin)



Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans
Série A	%	10,9	9,4	4,9	4,8
Indice de référence mixte*	%	14,5	13,9	9,4	7,9
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	15,0	9,6
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	6,1	4,3	-0,4	1,9
Série F	%	12,2	10,7	6,1	6,0
Indice de référence mixte*	%	14,5	13,9	9,4	7,9
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	15,0	9,6
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	6,1	4,3	-0,4	1,9
Série I	%	13,5	11,9	7,3	7,2
Indice de référence mixte*	%	14,5	13,9	9,4	7,9
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	15,0	9,6
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	6,1	4,3	-0,4	1,9
Série T	%	10,9	9,5	5,0	4,8
Indice de référence mixte*	%	14,5	13,9	9,4	7,9
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	15,0	9,6
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	6,1	4,3	-0,4	1,9

* L'indice de référence mixte du Fonds est composé à 35 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 20 % de l'indice composé S&P/TSX et à 45 % de l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap Index (en CAD).

Description des indices

Indice des obligations universelles FTSE Canada – Cet indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière est composé d'obligations de sociétés et d'État à taux fixe de catégorie investissement, émises au Canada, libellées en dollars canadiens et dont le terme à courir est d'au moins un an. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière.

Indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap Index (en CAD) – L'indice suit le rendement des titres à grande et moyenne capitalisation, qui représentent approximativement 85 % de la capitalisation boursière flottante des marchés développés.

Indice composé S&P/TSX – Cet indice sectoriel couvrant l'ensemble de l'économie comprend environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Le Fonds investit surtout dans des fonds communs de placement gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements. Le prospectus simplifié, la notice annuelle et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont disponibles sur Internet à l'adresse www.sedarplus.ca.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Fonds d'actions étrangères	45,1
Fonds de titres à revenu fixe	34,4
Fonds d'actions canadiennes	19,9
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,2
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,4

Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
Canada	99,4
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,2

Principaux titres en portefeuille*	% de la valeur liquidative
Fonds d'obligations à rendement total Dynamique, série O	15,4
Catégorie de placement international Manuvie, série I	11,3
Fonds Croissance américaine Power Dynamique, série O	9,1
Fonds d'obligations canadiennes Dynamique, série O	8,5
Fonds d'actions productives de revenu Dynamique, série O	7,9
Fonds G.A. 1832 de créances mondiales, série I	7,0
Fonds d'actions américaines Mawer, série O	5,7
Fonds d'actions mondiales Dynamique, série O	5,7
Fonds mondial de dividendes Dynamique, série O	4,8
Fonds mondial de dividendes Mackenzie, série O	4,7
Fonds d'obligations à haut rendement Dynamique, série O	3,5
Fonds Croissance canadienne Power Dynamique, série O	3,0
Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater, série O	3,0
Fonds de dividendes Avantage Dynamique, série O	3,0
Fonds de petites entreprises Dynamique, série O	3,0
Fonds mondial d'infrastructures Dynamique, série O	1,9
Fonds d'actions de marchés émergents RBC, série O	1,9
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,2

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

* La législation en valeurs mobilières exige que les 25 principaux placements du Fonds soient présentés; toutefois, le Fonds détient actuellement moins de 25 placements.